

## Des scientifiques en faveur de la biodiversité « *Nous lançons un appel urgent aux gouvernements, décideurs et citoyens* »

**D**u 24 au 28 janvier 2005, à Paris, s'est tenue une conférence internationale intitulée « Biodiversité : science et gouvernance ». Sous le haut patronage de Jacques Chirac, président de la République, et de Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco, cette conférence a réuni quelque 1 200 participants, scientifiques en majorité, mais aussi élus et membres de la société civile. Lors de son intervention en session de clôture de la conférence, Michel Loreau, président du Comité scientifique, a donné lecture de la déclaration suivante, sur laquelle les scientifiques s'étaient mis d'accord durant la conférence.

### 1. La biodiversité constitue un patrimoine naturel et une ressource vitale pour toute l'humanité

La Terre abrite une extraordinaire diversité biologique, qui inclut non seulement les millions d'espèces qui habitent notre planète, mais aussi la diversité de leurs gènes, physiologies et comportements, la multitude des interactions écologiques entre elles et avec leur environnement physique, et la variété des écosystèmes complexes qu'elles constituent. Cette biodiversité, qui est le produit de plus de trois milliards d'années d'évolution, constitue un patrimoine naturel et une ressource vitale dont l'humanité dépend de multiples façons :

- Elle est une source de valeurs esthétiques, spirituelles, culturelles et d'agrément.
- Elle fournit des biens qui possèdent une valeur d'usage directe, tels que nourriture, bois, textiles et médicaments.
- Elle soutient et améliore des services écologiques dont les sociétés humaines dépendent souvent indirectement, comme la production végétale et animale, la pollinisation des plantes cultivées, le maintien de la qualité des eaux et de la fertilité du sol, la séquestration de carbone, le recyclage des nutriments, la protection contre les pathogènes et les maladies, et la résistance des écosystèmes aux perturbations et aux changements environnementaux.
- Elle procure aux sociétés humaines des opportunités de s'adapter à des circonstances et à des besoins en changement constant, ainsi que de découvrir de nouveaux produits et de nouvelles technologies.

### 2. La biodiversité est en cours d'érosion irréversible par les activités humaines

L'altération, par les hommes, de leur environnement a des effets sans précédent sur la distribution et l'abondance des espèces, sur les écosystèmes et sur la variabilité génétique des organismes.

Les espèces s'éteignent actuellement dans le monde à un rythme environ cent fois supérieur au taux naturel moyen, et des dizaines de milliers d'autres espèces sont d'ores et déjà condamnées à une extinction future à cause de la destruction récente de leurs habitats.

Les causes primaires de l'érosion de la biodiversité sont des facteurs de nature démographique, économique et institutionnelle, notamment une demande croissante de terres et de ressources biologiques suite à la croissance de la population humaine, de la production, de la consommation et du commerce mondiaux, associée à l'incapacité des personnes et des marchés à prendre en compte les conséquences à long terme des changements environnementaux et l'ensemble des valeurs de la biodiversité.

Ces causes se manifestent par la perte, la fragmentation et la dégradation des habitats, par la surexploitation des ressources biologiques, par l'introduction d'espèces exotiques, par la pollution du sol, de l'eau et de l'atmosphère, et, plus récemment, par les signes d'un changement à long terme du climat.

L'érosion de la diversité spécifique et génétique est irréversible et constitue par conséquent une menace importante pour le développement durable et la qualité de la vie des générations futures.

### 3. Un effort majeur est nécessaire pour découvrir, comprendre, conserver et utiliser durablement la biodiversité

Des actions énergiques sont nécessaires aujourd'hui pour recenser, comprendre et protéger la biodiversité afin d'atteindre les objectifs du « Millenium Development »<sup>(1)</sup> et d'assurer la sécurité alimentaire, la santé humaine et la qualité de la vie. Faute de quoi, nous risquons de perdre à jamais les services écologiques soutenus par la biodiversité, ainsi que l'opportunité de récolter à l'avenir l'ensemble de ses bénéfices potentiels pour l'humanité.

La plus grande partie de la biodiversité qui nous entoure sur notre planète, ses changements actuels, beaucoup de ses impacts sur les processus et services écologiques dont nous dépendons et nombre de ses utilisations potentielles sont encore inconnus de la science. Les écosystèmes qui abritent la biodiversité la plus grande sont encore peu compris car ils constituent des ensembles très complexes d'espèces et d'interactions avec l'environnement physique. L'extension des connaissances scientifiques de la biodiversité requiert un effort majeur coordonné à l'échelle internationale, mobilisant des scientifiques de toutes les disciplines et de toutes les régions géographiques. La vision et l'effort qui ont été placés dans l'exploration de l'espace sont aujourd'hui nécessaires pour explorer et comprendre la vie sur Terre. Cet objectif peut s'appuyer, notamment, sur des avancées technologiques qui offrent des possibilités inédites d'exploration et d'identification des organismes vivants.

La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité doivent devenir partie intégrante du développement social et économique en corrigeant les lacunes passées des politiques et des marchés. Des cadres sociaux, économiques, institutionnels et légaux innovants sont nécessaires pour développer des systèmes de gestion plus écologiques qui prennent en compte les multiples valeurs de la biodiversité et pour garantir que la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles soient intégrées avec succès dans les prises de décision publiques et privées. Des technologies nouvelles de production et de consommation sont indispensables pour que le développement économique et la réduction de la pauvreté favorisent la préservation à long terme des ressources vivantes et des écosystèmes.

Les grandes lignes du constat que nous dressons étaient déjà connues il y a treize ans lors du Sommet de Rio<sup>(2)</sup>, et les connaissances scientifiques accumulées depuis lors les ont amplement confirmées. Or, en dépit de quelques efforts de protection, les menaces qui pèsent sur la biodiversité se sont nettement aggravées sans qu'une

réponse conséquente et efficace y ait été apportée.

\* \*

Nous lançons donc un appel urgent aux gouvernements, aux décideurs politiques et aux citoyens pour que soient prises les actions nécessaires pour soutenir le développement des connaissances scientifiques ainsi que la conservation et l'utilisation durable et équitable de la biodiversité :

- Des programmes de recherche interdisciplinaires ambitieux doivent être mis sur pied pour découvrir, comprendre et prédire la biodiversité, son état, son évolution et les causes et les conséquences de son érosion, et pour développer des outils de décision efficaces, basés sur une information scientifique rigoureuse, en vue de sa conservation et de son utilisation durable.
- La biodiversité doit être intégrée sans délai, sur la base des connaissances existantes, dans les critères pris en compte dans toutes les décisions économiques et politiques ainsi que dans la gestion de l'environnement.
- L'éducation des citoyens et les programmes de sensibilisation du public doivent être fortement renforcés et améliorés pour atteindre ces objectifs.
- Un effort majeur doit être fait pour bâtir les capacités de mener les recherches dans le domaine de la biodiversité et de mettre en œuvre la protection de la biodiversité, en particulier dans les pays en voie de développement.

Enfin, nous demandons que soit établi un mécanisme international incluant des éléments intergouvernementaux et non-gouvernementaux, s'appuyant sur les initiatives et institutions existantes, et ayant pour objectifs :

- de fournir une information scientifiquement validée sur la biodiversité ;
- d'identifier des priorités et des recommandations pour la protection de la biodiversité ;
- d'informer les conventions internationales concernées, en particulier la Convention sur la diversité biologique, et leurs parties.

Ce mécanisme devrait améliorer l'efficacité des organisations existantes par l'intégration et la coordination d'efforts partagés et complémentaires.

*Déclaration des scientifiques en clôture de la conférence internationale sur la biodiversité à Paris.*

28 janvier 2005

<sup>(1)</sup> – Les Nations Unies ont organisé un Sommet du Millenium, en septembre 2000, à New-York. Ce Sommet a défini huit objectifs, dont l'un concernant la protection de l'environnement. Avec une série de quarante-huit indicateurs, les Millenium Development Goals mesurent les progrès réalisés.

<sup>(2)</sup> – Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, à Rio de Janeiro, en 1992 (dite Sommet « Planète Terre »).